

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL La résidence de montagne No 703

Identification

<u>Bien proposé</u>	La résidence de montagne et les temples avoisinants
<u>Lieu</u>	Ville de Chengde, Province d'Hebei
<u>Etat partie</u>	République populaire de Chine
<u>Date</u>	26 octobre 1993

Justification émanant de l'Etat partie

La résidence de montagne était le palais jardin-impérial de la dynastie Qing et, de ce fait, elle a une grande signification sociale, politique et historique. La résidence était un palais d'été construit par les empereurs Qing dans le but politique d'apaiser et d'unifier les minorités vivant à proximité des frontières de la Chine et de consolider ainsi l'unité nationale. Chaque année, les empereurs Qing passaient de longues périodes dans cette résidence ; ils y traitaient les affaires politiques et militaires du pays, y recevaient les envoyés étrangers et les chefs des minorités. Ce lieu devint le second centre politique de la dynastie Qing. De nombreux événements importants s'y déroulèrent, laissant vestiges et reliques qui font de cet endroit une preuve historique de la constitution finale d'une Chine unifiée et multinationale.

La résidence de montagne et les temples avoisinants constituent un exemple typique de l'harmonie parfaite des anciens jardins et temples de la Chine impériale. Ils sont apparus pendant le règne des empereurs Kangxi et Qianlong au cours de la dernière période féodale prospère de la Chine et leur création dura 89 années. Ils représentent la cristallisation de la construction des temples et jardins impériaux, chef d'oeuvre du concept des jardins royaux qui réalise une association parfaite de palais et de jardins à l'image de la complémentarité de l'administration politique et de la relaxation et des loisirs.

Ces jardins et temples impériaux sont les plus grands de Chine. La conception traditionnelle des jardins dont la caractéristique est "l'intégration de la beauté en tant qu'oeuvre de l'homme conforme à la nature tout en dépassant la nature" a été créée et mise au point dans cet endroit grâce à l'utilisation créative de techniques et de matériaux adaptés à l'art du jardin. L'architecture manifeste du développement des qualités techniques parfois empruntées aux plus beaux des jardins et des temples de Chine. La disposition des jardins, temples, édifices individuels et groupes d'édifices révèle l'utilisation de diverses formes architecturales qui associent les jardins à l'architecture du nord et du sud de la Chine. Le travail du bois est superbe et l'union du bois avec la brique et la pierre est parfaite.

La résidence de montagne et ses temples avoisinants illustre, par des réalisations matérielles, la culture chinoise. Cet ensemble ne représente pas uniquement l'utilisation de matériaux et de techniques mais aussi la philosophie, l'esthétique et la littérature - microcosme de la culture traditionnelle chinoise.

Histoire et Description

Histoire

Afin de renforcer son pouvoir sur les régions de Mongolie et ainsi défendre les frontières au nord du pays, le gouvernement Qing installa ses terres de chasse à Mulan sur les pâturages mongols à plus de 350 km de Beijing. Chaque année, l'empereur, accompagné de ses ministres et de ses huit troupes royales, de sa famille et de ses concubines, partait chasser à Mulan. Pour héberger son entourage, plusieurs milliers de personnes, 21 palais provisoires furent édifiés parmi lesquels la résidence de montagne (connue également sous le nom de palais impérial provisoire de Rehe) et ses temples avoisinants.

La construction commença en 1703 et le dernier des projets fut terminé en 1792 ; la construction qui se poursuivit pendant le règne de trois empereurs successifs - Kang xi, Yongzheng et Qianlong se déroula en deux étapes :

- | | |
|-----------|---|
| 1703-1714 | ouverture de la zone du lac, construction d'îlots et de digues, préparation de la construction des palais, des pavillons et des murs du palais. |
| 1741-1754 | addition de nouveaux palais et de jardins. |

Les temples avoisinants furent également construits entre 1713 et 1780

A la suite de la chute de la dynastie Qing en 1911, la résidence fut abandonnée et sa restauration commença après la fondation de la République populaire de Chine.

Description

La résidence de montagne est composée d'un palais et du paysage dans lequel il se trouve. L'environnement naturel y est subtilement utilisé.

La zone du palais, au sud de l'ensemble, couvre 102.000 m². C'est dans cette zone que vivaient les empereurs Qing. Ils y traitaient les questions d'administration et y tenaient leurs cérémonies. Cette zone comportait quatre groupes de bâtiments, la Grande salle, la salle Songhe, la palais Wanhe Songfeng et le palais Oriental. Les bâtiments sont de style traditionnel simple chinois mais ils sont empreints de la solennité impériale.

La zone des lacs, au sud-est de l'ensemble couvre 496.000m². Elle comporte 8 lacs (Ouest, Chenghu, Ruyi,

Supérieur, Inférieur, Argent, Miroir, et Croissant). Cette zone est organisée selon les règles des jardins chinois traditionnels représentatifs de la mythologie chinoise "autour d'un lac avec trois collines et autour d'un îlot avec de l'eau". Plusieurs groupes de bâtiments créent un paysage semblable à celui de la région au sud de la rivière Yangtze.

La zone de plaine, au nord de l'ensemble couvre 607.000 m² et est divisée en deux parties : les pâturages à l'ouest et les forêts à l'est. Les pâturages servaient aux courses de chevaux, les forêts (connues sous le nom de "Jardin des dix mille arbres") étaient un centre politique où étaient reçus les visiteurs honorables. Dans la partie ouest du Jardin des dix mille arbres se trouve la salle Wenjin, l'une des plus grandes bibliothèques impériales. De nombreux autres bâtiments occupent le paysage - le temple Yongyou, la salle Chunhao, et la salle Suyunyan.

La zone de la montagne au nord-ouest de l'ensemble couvre 4 millions de m² et consiste en quatre ravins (Zhengzi, Songlin, Lishu et Songyun). Des quarante groupes de salles, pavillons, temples et monastères qui s'y trouvaient, seules quelques ruines survivent.

Les temples avoisinants ont été construits pour apaiser les minorités ethniques (mongols, tibétains etc.) et pour renforcer l'administration des régions frontalières. Ils consistent en douze lamaseries avec divers styles architecturaux.

Les temples de style Han (Puren, Pushan, Shuxiang Arhat et Guangyuan) ont la forme des palais et demeures traditionnels Han. Le temple Puren, le plus ancien, construit en 1713, est rectangulaire et comporte quatre cours.

La plus impressionnante des lamaseries de style tibétain est celle de Putuo Zongcheng. Construite entre 1767 et 1771, elle couvre 220.000m². Sa particularité est la Grande Terrasse Rouge qui couvre 10.000 m² et est édiflée sur une plate-forme de granite et de briques de 43 mètres de haut. En son centre, on trouve la salle Wanfa Guiyi encerclée par 44 groupes de bâtiments. Du même style architectural, citons la lamaserie Xumifushou (1780) et le temple Guangan (1772).

La rencontre des styles architecturaux Han et tibétains est une spécificité des autres temples avoisinants (Punin, Puyou, Anyuan et Pule). La partie frontale des temples est de style Han tandis que la partie postérieure est de style tibétain. Les temples sont remarquables en raison de la qualité artistique et technologique des représentations qu'ils abritent parmi lesquelles le Bouddha de Shanglewang dans le temple de Pule et la déesse du Pardon dans le temple de Puning.

Gestion et Protection

Statut juridique

La résidence de montagne et les temples avoisinants appartiennent à la République populaire de Chine. Ils sont protégés par une série d'instruments juridiques extraits de la Constitution de la République populaire de Chine. Au nombre de ces instruments on compte le Code Pénal de la République populaire de Chine, la loi sur la protection des reliques et ruines culturelles de la République populaire de Chine et les lois pour la protection de l'environnement de la République Populaire de Chine. Cette législation croisée couvre un ensemble très vaste de biens et prévoit des pénalités très importantes en cas de transgression.

L'article 2 de la loi sur la Protection des reliques culturelles prévoit les dispositions suivantes :

L'Etat devra placer sous sa protection à l'intérieur des limites de la République populaire de Chine les biens culturels à valeur historique, artistique ou scientifique suivants :

- 1 Sites des cultures anciennes, les tombes anciennes, les structures architecturales anciennes, les temples troglodytes, les sculptures en pierres qui ont une valeur artistique, historique ou scientifique ;
- 5 Les objets matériels caractéristiques d'un système social, d'une production sociale ou de la vie de plusieurs nationalités appartenant à des périodes historiques différentes.

Les zones protégées et les zones autour des monuments, où la construction est réglementée (zones tampon), sont précisées dans les dispositions relatives à l'étendue "des zones de protection et de contrôle des constructions autour des reliques culturelles au niveau national et provincial dans la province d'Hebei". La note pour le "renforcement de l'administration de la résidence de montagne et des temples avoisinants" (1992) publiée par le gouvernement municipal de Chengde précise les conditions d'accès aux monuments.

En 1961, le Conseil national a désigné la résidence de montagne et les temples Puning, Pule, Putuozongcheng et Xumifushou comme site national culturel et historique important placé sous la protection de l'Etat. Cet ensemble a fait partie des premières 24 villes nationales culturelles et historiques à être ainsi désignées. En 1982, il devenait l'un des 44 paysages culturels protégés de Chine.

Gestion

Les agences responsables de la protection et de la gestion de la résidence de montagne et des temples avoisinants sont le Bureau des reliques culturelles (Beijing), le Bureau des Reliques culturelles de la Province

d'Hebei (Shijiazhuang) et l'administration municipale de Chengde pour les reliques et jardins culturels (Chengde) aux niveaux national, provincial et municipal respectivement.

En 1976, le Conseil national a approuvé le premier Plan décennal de réparations ; le second plan est maintenant en application depuis 1986. Ces deux plans précisent les principes de conservation et de réparation des monuments. Ils ont été approuvés par des organismes comme l'Institut chinois de conception et de planification urbaine, l'Académie chinoise pour les techniques de protection de l'environnement et l'Université de Liverpool (Royaume-Uni). Des programmes à long et moyen terme relatifs à la réparation et à la restauration ont été conçus et sont en cours d'exécution. Des moyens de financement complémentaires sont à l'étude.

Conservation et Authenticité

Historique de la conservation

Les travaux de réhabilitation de la résidence ont commencé très rapidement après la naissance de la République populaire de Chine. Un Bureau de Préservation des Reliques de Rehe a été créé en 1949, suivi en 1954 du Comité de Gestion des Reliques Culturelles de Rehe. De petits travaux de réparations ont alors été entrepris. L'Administration municipale des Reliques Culturelles de Chengde vit ensuite le jour en 1975 afin d'assurer la gestion de la protection et de la conservation des monuments de façon coordonnée. Cette administration est responsable des deux programmes décennaux de réparations.

Les travaux de cette entité se sont portés dans plusieurs domaines. Nombre de structures modernes gênantes situées dans la zone de protection ont été démolies. L'exploitation de carrières de pierres et l'extraction de terre végétale y ont été interdites et les troupeaux n'ont plus l'autorisation de paître dans cette même zone. Les rares constructions modernes autorisées doivent être en harmonie avec le paysage naturel et artistique de la résidence.

Le processus de déforestation a été interrompu et un programme de reforestation a été adopté ; 15 millions d'arbres ont été plantés depuis 1949. Deux barrages construits sur la rivière Wulie permettent la rétention de 260.000 m³ d'eau qui aident à l'amélioration de l'environnement. La pollution atmosphérique dans la région urbaine voisine a été considérablement réduite par le remplacement des anciens poêles par un chauffage central.

Authenticité

Le plan général de la résidence de montagne a été gardé et son paysage recréé par le programme de reforestation. De très importants travaux de restauration et de reconstruction

ont été nécessaires aux bâtiments individuels en raison de la très longue période où, après la chute de la dynastie Qing, ils ont été négligés. Cependant, l'authenticité et l'intégrité de l'ensemble qui sont essentielles à l'éventuelle inscription de ce site sur la Liste du Patrimoine mondial sont incontestables.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission de spécialistes de l'ICOMOS ont visité la résidence de montagne en mai 1994.

Caractéristiques

La résidence de montagne et les temples avoisinants constituent un ensemble remarquablement complet de bâtiments et de jardins créés au 18ème siècle par les empereurs de la dynastie Qing à des fins politiques et privées. Ce type de résidence avec la double finalité de prouver la force et le pouvoir impérial tout en constituant un lieu de loisir à la maison impériale est un phénomène rare dont la résidence de montagne offre un exemple exceptionnel.

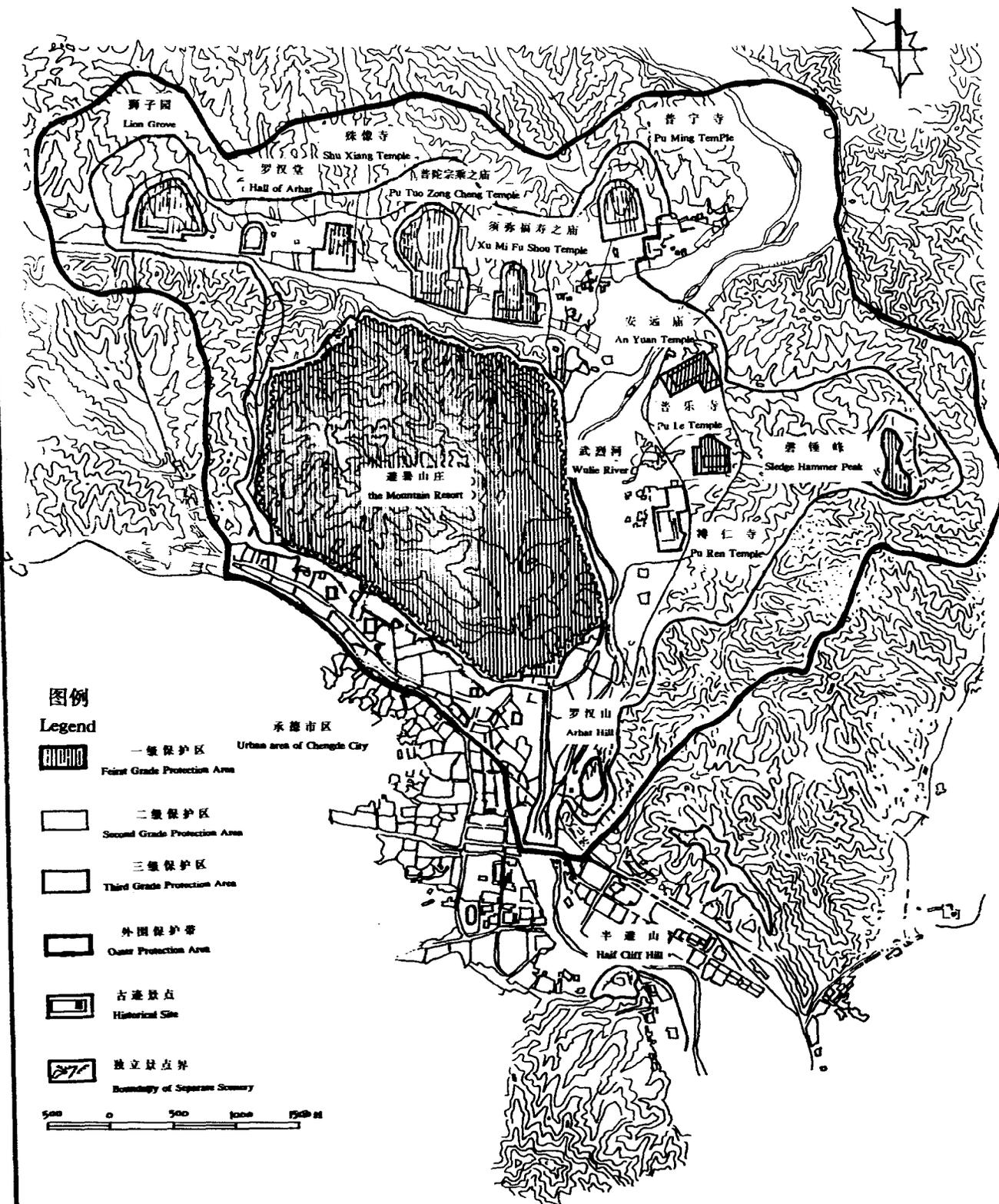
Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des critères ii et iv :

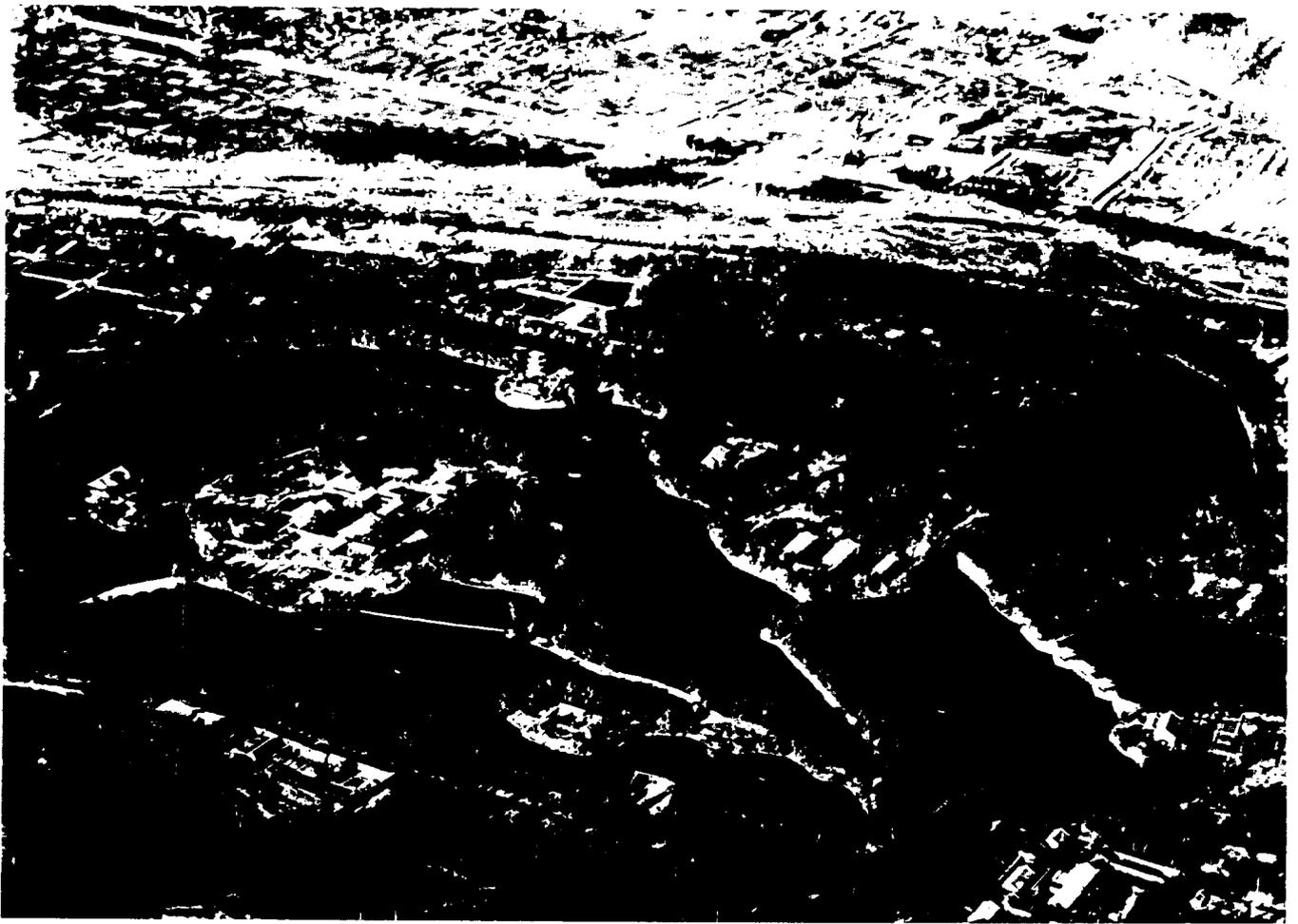
- Critère ii Le paysage de la résidence de montagne et des temples avoisinants constitue un exemple exceptionnel de la façon dont les chinois réussissaient l'intégration de bâtiments dans un environnement naturel, concept qui a influencé et continue d'influencer l'art du paysagisme.
- Critère iv La résidence de montagne et les temples avoisinants représente de façon concrète le développement final de la société féodale en Chine.

ICOMOS, mai 1994

避暑山庄及周围寺庙保护区范围图



Résidence de montagne et temples avoisinants:
 plan de la zone de protection
 The Mountain Resort and its outlying Temples:
 map of the protection area



Résidence de montagne et temples avoisinants:
1 vue des lacs 2 temple Pu Ning
The Mountain Resort and its outlying Temples:
1 view of the lakes 2 The Pu Ning Temple



Identification

<i>Bien proposé</i>	La résidence de montagne et les temples avoisinants
<i>Lieu</i>	Ville de Chengde, Province d'Hebei
<i>Etat partie</i>	République populaire de Chine
<i>Date</i>	26 octobre 1993

Justification émanant de l'Etat partie

La résidence de montagne était le palais jardin-impérial de la dynastie Qing et, de ce fait, elle a une grande signification sociale, politique et historique. La résidence était un palais d'été construit par les empereurs Qing dans le but politique d'apaiser et d'unifier les minorités vivant à proximité des frontières de la Chine et de consolider ainsi l'unité nationale. Chaque année, les empereurs Qing passaient de longues périodes dans cette résidence ; ils y traitaient les affaires politiques et militaires du pays, y recevaient les envoyés étrangers et les chefs des minorités. Ce lieu devint le second centre politique de la dynastie Qing. De nombreux événements importants s'y déroulèrent, laissant vestiges et reliques qui font de cet endroit une preuve historique de la constitution finale d'une Chine unifiée et multinationale.

La résidence de montagne et les temples avoisinants constituent un exemple typique de l'harmonie parfaite des anciens jardins et temples de la Chine impériale. Ils sont apparus pendant le règne des empereurs Kangxi et Qianlong au cours de la dernière période féodale prospère de la Chine et leur création dura 89 années. Ils représentent la cristallisation de la construction des temples et jardins impériaux, chef d'oeuvre du concept des jardins royaux qui réalise une association parfaite de palais et de jardins à l'image de la complémentarité de l'administration politique et de la relaxation et des loisirs.

Ces jardins et temples impériaux sont les plus grands de Chine. La conception traditionnelle des jardins dont la caractéristique est "l'intégration de la beauté en tant qu'oeuvre de l'homme conforme à la nature tout en dépassant la nature" a été créée et mise au point dans cet endroit grâce à l'utilisation créative de techniques et de matériaux adaptés à l'art du jardin. L'architecture manifeste du développement des qualités techniques parfois empruntées aux plus beaux des jardins et des temples de Chine. La disposition des jardins, temples, édifices individuels et groupes d'édifices révèle l'utilisation de diverses formes architecturales qui associent les jardins à l'architecture du nord et du sud de la Chine. Le travail du bois est superbe et l'union du bois avec la brique et la pierre est parfaite.

La résidence de montagne et ses temples avoisinants illustre, par des réalisations matérielles, la culture chinoise. Cet ensemble ne représente pas uniquement l'utilisation de matériaux et de techniques mais aussi la philosophie, l'esthétique et la littérature - microcosme de la culture traditionnelle chinoise.

Histoire et Description*Histoire*

Afin de renforcer son pouvoir sur les régions de Mongolie et ainsi défendre les frontières au nord du pays, le gouvernement Qing installa ses terres de chasse à Mulan sur les pâturages mongols à plus de 350 km de Beijing. Chaque année, l'empereur, accompagné de ses ministres et de ses huit troupes royales, de sa famille et de ses concubines, partait chasser à Mulan. Pour héberger son entourage, plusieurs milliers de personnes, 21 palais provisoires furent édifiés parmi lesquels la résidence de montagne (connue également sous le nom de

palais impérial provisoire de Rehe) et ses temples avoisinants.

La construction commença en 1703 et le dernier des projets fut terminé en 1792 ; la construction qui se poursuivit pendant le règne de trois empereurs successifs - Kang xi, Yongzheng et Qianlong se déroula en deux étapes :

- | | |
|-----------|---|
| 1703-1714 | ouverture de la zone du lac, construction d'îlots et de digues, préparation de la construction des palais, des pavillons et des murs du palais. |
| 1741-1754 | addition de nouveaux palais et de jardins. |

Les temples avoisinants furent également construits entre 1713 et 1780

A la suite de la chute de la dynastie Qing en 1911, la résidence fut abandonnée et sa restauration commença après la fondation de la République populaire de Chine.

Description

La résidence de montagne est composée d'un palais et du paysage dans lequel il se trouve. L'environnement naturel y est subtilement utilisé.

La zone du palais, au sud de l'ensemble, couvre 102.000 m². C'est dans cette zone que vivaient les empereurs Qing. Ils y traitaient les questions d'administration et y tenaient leurs cérémonies. Cette zone comportait quatre groupes de bâtiments, la Grande salle, la salle Songhe, la palais Wanhe Songfeng et le palais Oriental. Les bâtiments sont de style traditionnel simple chinois mais ils sont empreints de la solennité impériale.

La zone des lacs, au sud-est de l'ensemble couvre 496.000 m². Elle comporte 8 lacs (Ouest, Chenghu, Ruyi, Supérieur, Inférieur, Argent, Miroir, et Croissant). Cette zone est organisée selon les règles des jardins chinois traditionnels représentatifs de la mythologie chinoise "autour d'un lac avec trois collines et autour d'un îlot avec de l'eau". Plusieurs groupes de bâtiments créent un paysage semblable à celui de la région au sud de la rivière Yangtze.

La zone de plaine, au nord de l'ensemble couvre 607.000 m² et est divisée en deux parties : les pâturages à l'ouest et les forêts à l'est. Les pâturages servaient aux courses de chevaux, les forêts (connues sous le nom de "Jardin des dix mille arbres") étaient un centre politique où étaient reçus les visiteurs honorables. Dans la partie ouest du Jardin des dix mille arbres se trouve la salle Wenjin, l'une des plus grandes bibliothèques impériales. De nombreux autres bâtiments occupent le paysage - le temple Yongyou, la salle Chunhao, et la salle Suyunyan.

La zone de la montagne au nord-ouest de l'ensemble couvre 4 millions de m² et consiste en quatre ravins (Zhengzi, Songlin, Lishu et Songyun). Des quarante groupes de salles, pavillons, temples et monastères qui s'y trouvaient, seules quelques ruines survivent.

Les temples avoisinants ont été construits pour apaiser les minorités ethniques (mongols, tibétains etc.) et pour renforcer l'administration des régions frontalières. Ils consistent en douze lamaseries avec divers styles architecturaux.

Les temples de style Han (Puren, Pushan, Shuxiang Arhat et Guangyuan) ont la forme des palais et demeures traditionnels Han. Le temple Puren, le plus ancien, construit en 1713, est rectangulaire et comporte quatre cours.

La plus impressionnante des lamaseries de style tibétain est celle de Putuo Zongcheng. Construite entre 1767 et 1771, elle couvre 220.000 m². Sa particularité est la Grande Terrasse Rouge qui couvre 10.000 m² et est édifiée sur une plate-forme de granite et de briques de 43 mètres de haut. En son centre, on trouve la salle Wanfa Guiyi encerclée par 44 groupes de bâtiments. Du même style architectural, citons la lamaserie Xumifushou (1780) et le temple Guangan (1772).

La rencontre des styles architecturaux Han et tibétains est une spécificité des autres temples avoisinants (Punin, Puyou, Anyuan et Pule). La partie frontale des temples est de style Han tandis que la partie postérieure est de style tibétain. Les temples sont remarquables en raison de la qualité artistique et technologique des représentations qu'ils abritent parmi lesquelles le Bouddha de Shanglewang dans le temple de Pule et la déesse du Pardon dans le temple de Puning.

Gestion et Protection

Statut juridique

La résidence de montagne et les temples avoisinants appartiennent à la République populaire de Chine. Ils sont protégés par une série d'instruments juridiques extraits de la Constitution de la République populaire de Chine. Au nombre de ces instruments on compte le Code Pénal de la République populaire de Chine, la loi sur la protection des reliques et ruines culturelles de la République populaire de Chine et les lois pour la protection de l'environnement de la République populaire de Chine. Cette législation croisée couvre un ensemble très vaste de biens et prévoit des pénalités très importantes en cas de transgression.

L'article 2 de la loi sur la Protection des reliques culturelles prévoit les dispositions suivantes:

L'Etat devra placer sous sa protection à l'intérieur des limites de la République populaire de Chine les biens culturels à valeur historique, artistique ou scientifique suivants :

- 1 Sites des cultures anciennes, les tombes anciennes, les structures architecturales anciennes, les temples troglodytes, les sculptures en pierres qui ont une valeur artistique, historique ou scientifique ;
- 5 Les objets matériels caractéristiques d'un système social, d'une production sociale ou de la vie de plusieurs nationalités appartenant à des périodes historiques différentes.

Les zones protégées et les zones autour des monuments, où la construction est réglementée (zones tampon), sont précisées dans les dispositions relatives à l'étendue "des zones de protection et de contrôle des constructions autour des reliques culturelles au niveau national et provincial dans la province d'Hebei". La note pour le "renforcement de l'administration de la résidence de montagne et des temples avoisinants" (1992) publiée par le gouvernement municipal de Chengde précise les conditions d'accès aux monuments.

En 1961, le Conseil national a désigné la résidence de montagne et les temples Puning, Pule, Putuozongcheng et Xumifushou comme site national culturel et historique important placé sous la protection de l'Etat. Cet ensemble a fait partie des premières 24 villes nationales culturelles et historiques à être ainsi désignées. En 1982, il devenait l'un des 44 paysages culturels protégés de Chine.

Gestion

Les agences responsables de la protection et de la gestion de la résidence de montagne et des temples avoisinants sont le Bureau des reliques culturelles (Beijing), le Bureau des Reliques culturelles de la Province d'Hebei (Shijiazhuang) et l'administration municipale de Chengde pour les reliques et jardins culturels (Chengde) aux niveaux national, provincial et municipal respectivement.

En 1976, le Conseil national a approuvé le premier Plan décennal de réparations ; le second plan est maintenant en application depuis 1986. Ces deux plans précisent les principes de conservation et de réparation des monuments. Ils ont été approuvés par des organismes comme l'Institut chinois de conception et de planification urbaine, l'Académie chinoise pour les techniques de protection de l'environnement et l'Université de Liverpool (Royaume-Uni). Des programmes à long et moyen terme relatifs à la réparation et à la restauration ont été conçus et sont en cours d'exécution. Des moyens de financement complémentaires sont à l'étude.

Conservation et Authenticité

Historique de la conservation

Les travaux de réhabilitation de la résidence ont commencé très rapidement après la naissance de la République populaire de Chine. Un Bureau de Préservation des Reliques de Rehe a été créé en 1949, suivi en 1954 du Comité de Gestion des Reliques Culturelles de Rehe. De petits travaux de réparations ont alors été entrepris. L'Administration municipale des Reliques Culturelles de Chengde vit ensuite le jour en 1975 afin d'assurer la gestion de la protection et de la conservation des monuments de façon coordonnée. Cette administration est responsable des deux programmes décennaux de réparations.

Les travaux de cette entité se sont portés dans plusieurs domaines. Nombre de structures modernes gênantes situées dans la zone de protection ont été démolies. L'exploitation de carrières de pierres et l'extraction de terre végétale y ont été interdites et les troupeaux n'ont plus l'autorisation de paître dans cette même zone. Les rares constructions modernes autorisées doivent être en harmonie avec le paysage naturel et artistique de la résidence.

Le processus de déforestation a été interrompu et un programme de reforestation a été adopté ; 15 millions d'arbres ont été plantés depuis 1949. Deux barrages construits sur la rivière Wulie permettent la rétention de 260.000 m³ d'eau qui aident à l'amélioration de l'environnement. La pollution atmosphérique dans la région urbaine voisine a été considérablement réduite par le remplacement des anciens poêles par un chauffage central.

Authenticité

Le plan général de la résidence de montagne a été gardé et son paysage recréé par le programme de reforestation. De très importants travaux de restauration et de reconstruction ont été nécessaires aux bâtiments individuels en raison de la très longue période où, après la chute de la dynastie Qing, ils ont été négligés. Cependant, l'authenticité et l'intégrité de l'ensemble qui sont essentielles à l'éventuelle inscription de ce site sur la Liste du Patrimoine mondial sont incontestables.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission de spécialistes de l'ICOMOS a visité la résidence de montagne en mai 1994. La mission a établi un rapport favorable quant à la conservation et à la gestion du site. Elle a attiré l'attention sur les problèmes de gestion que pose l'accroissement considérable du nombre de visiteurs.

Caractéristiques

La résidence de montagne et les temples avoisinants constituent un ensemble remarquablement complet de bâtiments et de jardins créés au 18ème siècle par les empereurs de la dynastie Qing à des fins politiques et privées. Ce type de résidence avec la double finalité de prouver la force et le pouvoir impérial tout en constituant un lieu de loisir à la maison impériale est un phénomène rare dont la résidence de montagne offre un exemple exceptionnel.

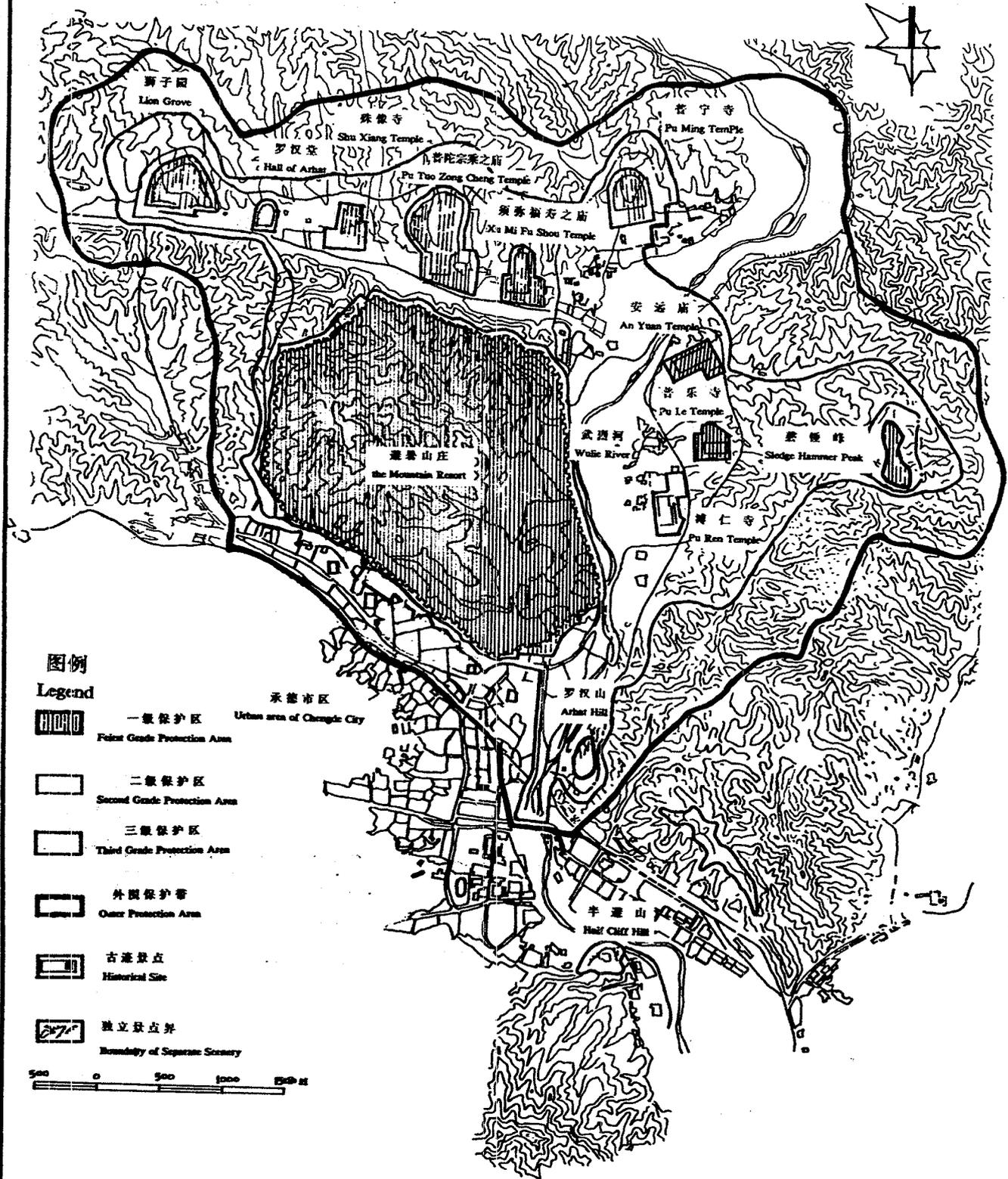
Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des critères ii et iv :

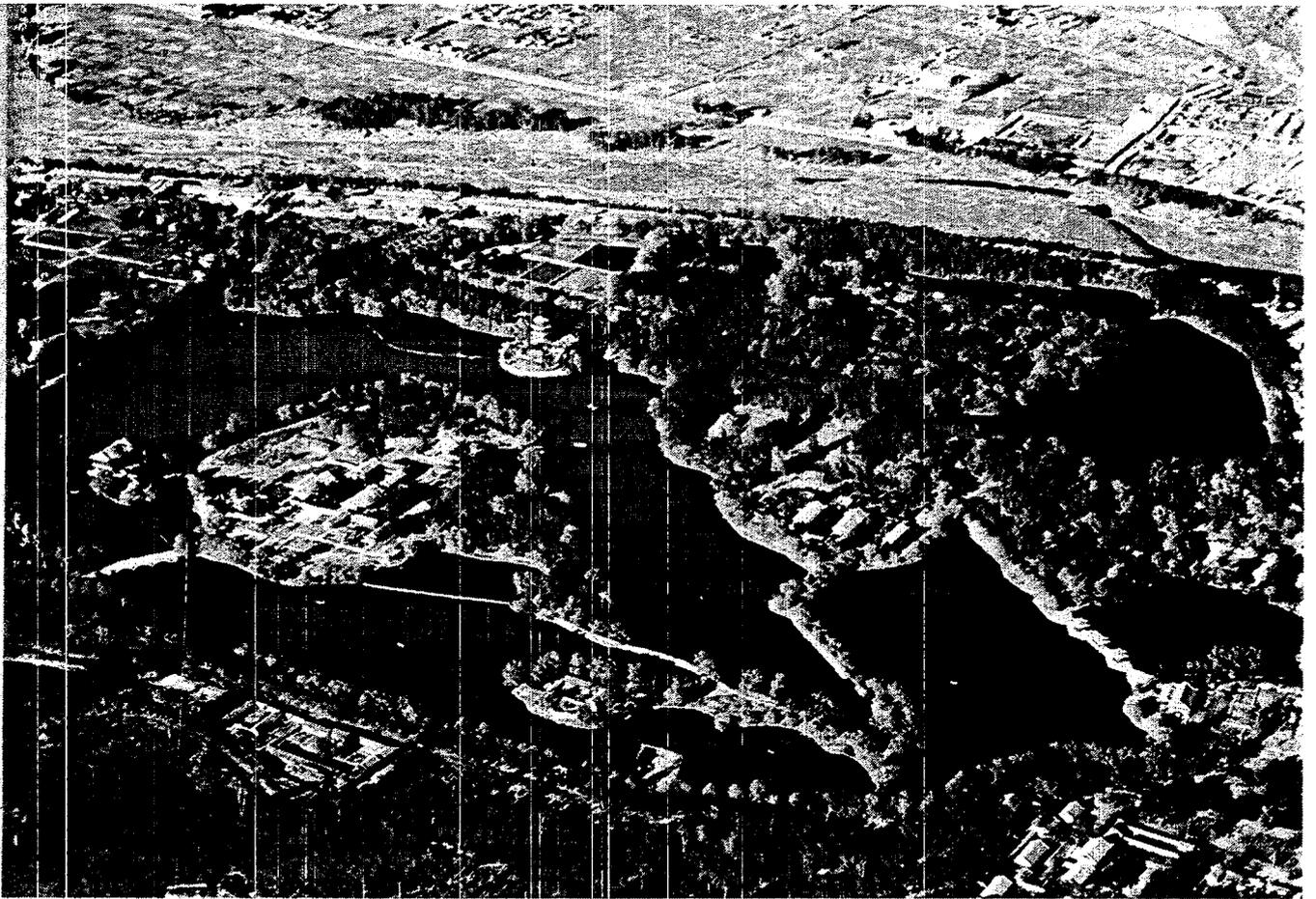
- *Critère ii* Le paysage de la résidence de montagne et des temples avoisinants constitue un exemple exceptionnel de la façon dont les chinois réussissaient l'intégration de bâtiments dans un environnement naturel, concept qui a influencé et continue d'influencer l'art du paysagisme.
- *Critère iv* La résidence de montagne et les temples avoisinants représente de façon concrète le développement final de la société féodale en Chine.

ICOMOS, octobre 1994

避暑山庄及周围寺庙保护范围图



Résidence de montagne : plan de la zone de protection /
The Mountain Resort : map of the protection area



Résidence de montagne : vue des lacs /
The Mountain Resort : view of the lakes

Résidence de montagne : temple Pu Ning /
The Mountain Resort : The Pu Ning Temple

